PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Notre patrimoine a de l'avenir



Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine









Sommaire

Le mot du Président	3
La mise en révision de la charte 2008 - 2023	
Nos partenaires en 2018	
·	
AXE 1 - DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES	10
Préserver la biodiversité	
Protection du Busard cendré et inventaire de l'avifaune patrimoniale	11
LIFE CROAA: Engagement des actions de terrain	12
Deux nouvelles communes engagées dans le Contrat Nature	14
Gestion de la Réserve Naturelle Régionale du marais de Taligny	15
Natura 2000 : animation du site « Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau »	16
Natura 2000 : animation du site « Champagne de Méron - Plaine de Douvy »	17
Natura 2000 : animation du site « Basses vallées de la Vienne et de l'Indre »	
Natura 2000 : animation du site « Complexe du Changeon et de la Roumer »	19
Agir pour nos paysages culturels remarquables ou ordinaires, reconnus ou méconnus	
Valoriser le bois bocager des confluences Loire Indre et Loire Vienne	20
Restauration de l'espace bocager de l'Écomusée du Véron	21
Inscrire le territoire dans le respect et la maîtrise des ressources	
Opération « Isole toit mais pas tout seul »	22
Énergies renouvelables citoyennes	23
Maîtriser l'évolution du territoire	
Rêvitalisations villageoises	24
Adaptation au Changement climatique : du diagnostique à la stratégie	
AXE 2 - UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX	
DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS	27
Contribuer au développement d'une agriculture durable	
De la viande locale dans les cantines	28
Favoriser une gestion durable des massifs forestiers	
Soutien à la création de parcelle agroforestières	29
Engager collectivités et entreprises dans une dynamique de performance environnementale	
Réalisation d'un atelier technique et aménagements périphériques des bureaux du Parc	30
Journées techniques du Parc	31
Soutenir les activités économiques et sociales liées aux patrimoines du territoire	
Carnet de découvertes	32
Développer un tourisme et des loisirs de nature et de découverte des patrimoines	
Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETD)	33
Sentier d'interprétation de Villaines-les-Rochers	
Promotion du capital nature : set de table oiseaux de Loire	
·	
AXE 3 - UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE, OUVERT À LA COOPÉRATION	37
Contribuer à l'éducation des citoyens de demain	
Éducation et mobilisation des jeunes et des habitants	38
S'approprier le territoire pour conforter son identité et son attractivité	
La forêt, thématique de la Maison du Parc et organisation d'un concours photo	40
5° Fête du Parc « La forêt, des racines à la cime »	
,	
L'ÉQUIPE DU PARC	43
L'équipe du Parc en 2018	
Accueil des stagiaires en 2018	

Le mot du Président

L'activité du Parc a été en 2018 particulièrement importante et a concerné de nombreux domaines.

Un travail conséquent a été mené avec les collectivités et le Conseil Scientifique et prospectif du Parc pour proposer au territoire et aux Régions un périmètre de révision pertinent tenant compte des critères de classement déclinés par le ministère de la transition écologique et solidaire, mais aussi de la forte évolution du paysage intercommunal modifié dans le cadre de la loi NOTRe et de la création de communes nouvelles.

Certaines études nécessaires au projet de charte 2023-2038 ont été lancées dès l'automne 2018 pour permettre une consultation approfondie du territoire et la rédaction du projet de charte, ce dernier devant être arrêté avant les élections municipales de 2020.

Le Parc s'est également engagé dans une analyse de prospective budgétaire pour que le Comité syndical puisse prendre en toute connaissance de cause les décisions politiques budgétaires nécessaires au maintien de l'activité de la structure.

Le Parc a été concerné par le renouvellement de son contrat avec la Région des Pays de la Loire et la négociation des prochains contrats avec la Région Centre-Val de Loire.

Les actions menées en maîtrise d'ouvrage ou en assistance aux collectivités ont été nombreuses. On peut citer la mise en œuvre opérationnelle de la lutte contre le Xénope lisse, espèce invasive dans le cadre d'un programme européen.

A la demande du ministère de la transition écologique et solidaire, l'actualisation de la cartographie des habitats du site Natura 2000 de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau et le lancement de l'étude hydraulique de la Tourbière des Loges à Brain-sur-Allonnes (49) ont été engagés.

La fête du Parc qui s'est tenue en septembre à St Benoît-la-Forêt (37) a été particulièrement appréciée par les professionnels de la forêt et les familles.

La construction de l'atelier aux bureaux du Parc a été lancée. En partenariat avec la commune de Montsoreau, l'édification de la passerelle et des cheminements à la Maison du Parc ont été réalisés, permettant désormais une nouvelle liaison piétonnière avec le parking de l'Arceau.

Le Parc a soutenu de nombreuses initiatives locales telles que le plan de gestion de l'espace naturel sensible de Brain-sur-l'Authion et Andard ou la restauration des espaces bocagers de l'Ecomusée du Véron.

Par son ingénierie dédiée, il a engagé avec les communes de Doué-en-Anjou et Souzay-Champigny et le Département de Maine-et-Loire le nouveau Contrat nature soutenu par la Région des Pays de la Loire.

Ces quelques actions démontrent l'intérêt des missions et de l'ingénierie portée par le Parc pour son territoire, ses collectivités et ses habitants.

Benoit BARANGER

Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

//// La mise en révision de la charte 2008 - 2023

En 2017, le Parc a sollicité la prorogation de sa charte jusqu'en 2023. Cette sollicitation a été accompagnée comme le permet désormais la loi Biodiversité de 2016, de l'intégration au périmètre de classement de cinq communes ou communes déléguées : Les Essards, Cizay-la-Madeleine, Courchamps, Epieds et Noyant-la-Plaine.

Les membres du Comité syndical ont lancé la procédure de révision de la charte en juin 2018 pour proposer un avant-projet avant les élections municipales de 2020. Les délais pour la procédure de renouvellement de classement d'un territoire en Parc naturel régional sont conséquents et devraient aboutir à un renouvellement jusqu'en 2038.

Cette décision doit permettre d'arrêter un périmètre d'étude et de prévoir les modalités d'association et de concertation du territoire.

En amont de cette délibération du Comité syndical, des travaux conséquents ont été menés.

/// Création de la cellule participative

Les élus du Bureau ont souhaité que la révision de la charte fasse l'objet d'une large consultation des acteurs institutionnels et économiques ainsi que des habitants. Pour ce faire, un groupe de travail composé notamment de chercheurs, membres du Comité Scientifique et Prospectif et de personnes qualifiées, a été constitué pour définir les postulats et la méthode de concertation du territoire.

/// Consultation des collectivités locales

En 2017, les élus du Comité syndical, représentant les EPCI, ont été informés de la volonté de rentrer en révision de charte. De nombreuses collectivités ont sollicité le Parc pour intégrer le nouveau périmètre d'étude.

Ces sollicitations ont fait l'objet de rencontres politiques et techniques dans le cadre de conseils communautaires. Certaines communes (Cornillé-les-Caves, Berthenay, Hommes,...) ou communes nouvelles (Blaison-Saint-Sulpice) ont également sollicité individuellement le Parc pour intégrer le périmètre de révision.

Face à ces nombreuses demandes, le Parc a souhaité modérer l'extension possible du périmètre en retenant des principes et critères d'analyse :

- · rester dans les enveloppes des unités paysagères existantes ;
- conforter la trame verte et bleue du territoire du Parc :
- rendre physiquement le périmètre plus lisible (rivières, géologie, structures paysagères);
- conforter les éléments caractérisant le territoire (confluences, fleuve et rivières, massifs forestiers) et forgeant son identité.

/// Les enjeux du territoire

Forte d'une bonne connaissance de son territoire, l'équipe technique a travaillé en 2017 sur les enjeux potentiels du territoire répondant aux missions du Parc. Ce travail a été complété par un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique.

En parallèle, le Conseil scientifique et prospectif s'est également saisi de cette question, en amont de la rédaction de la charte.

Les enjeux identifiés par l'équipe technique et les universitaires sont quasiment similaires. Ils ont fait l'objet d'une présentation au Bureau du Parc pour être débattus et priorisés.

La priorisation de ces enjeux a également conditionné la définition du périmètre d'étude du Parc.

Peu traitée dans la charte actuelle, la thématique forestière vue sous ses trois composantes (économie, biodiversité et aménités) est ressortie fortement.

Il en a été de même sur les questions de la préservation et de la gestion de l'eau, le tout dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de transition agricole et alimentaire.

Les enjeux thématiques liés aux caractéristiques du territoire et aux missions potentielles du Parc ont été complétés par des enjeux transversaux qui devraient être traités dans le futur projet de territoire.

Ces enjeux transversaux concernent :

- · les biens communs ;
- · les modes de vie :
- le bien vivre ;
- · la solidarité territoriale ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- · la citoyenneté et la gouvernance ;
- · les modalités de travail du Parc et de ses partenaires.

/// Concertation avec les Régions

Suite à ces différentes étapes, le Parc a saisi en avril 2018 les Vice-président(e)s régionaux en charge de l'environnement pour leur soumettre le projet de périmètre retenu par le Bureau.

Madame Michelle RIVET, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire a souligné la démarche de concertation menée sur le territoire et la cohérence géographique du périmètre.

Une rencontre s'est également tenue avec Monsieur Laurent GERAULT, Conseiller régional délégué à l'Environnement pour présenter la méthode de travail et les conclusions relatives à l'arrêt du périmètre proposé au Comité syndical.

Enfin, une réunion technique s'est tenue en juin 2018 avec la DREAL des Pays de la Loire pour présenter l'ensemble de la démarche préalable à l'arrêt du projet de périmètre en Comité syndical.

/// Finalisation du périmètre d'étude

En plus des 148 communes (ou communes fondatrices) proposées pour le renouvellement de la charte, dont 146 à ce jour ont souhaité adhérer au Parc, il a été proposé d'intégrer 19 communes.

Communes tourangelles du Parc

Rive gauche de la Vienne

Les communes de Marcilly-sur-Vienne, Ports, Pussigny et Antogny-le-Tillac marquent les limites naturelles et ferment le périmètre à la rive gauche de la Vienne.

Cette intégration permet de disposer de l'ensemble paysager de la plaine du Richelais.

Le plateau agricole du centre Touraine

Les communes de Neuil et Saint-Epain offrent une continuité biogéographique entre Thilouze et Trogues en raison de la valeur patrimoniale et paysagère (Vallée de la Manse) et confortent la prise en compte de la trame verte et bleue.

La vallée de la Loire et ses affluents

Berthenay permet d'intégrer la rive gauche de la Loire (UNESCO, Natura 2000) et la rive droite du Cher où la confluence possède un bocage relictuel intéressant.

Le croissant boisé du Savignéen

Les communes d'Hommes et de Rillé complètent les boisements nord-est du territoire et arrêtent le périmètre au sud du bassin de Savigné (falun). Ces communes disposent de paysages identitaires et d'un patrimoine culturel et bâti.

Communes angevines du Parc

Les forêts du Bourgueillois et du Vernantais (Courléon, La Landes-Chasles, Mouliherne, Vernantes, Vernoille-Fournier,)

L'intégration des cinq communes du Nord de la communauté d'agglomération de Saumur-Val de Loire favorise la cohérence des politiques publiques, le partenariat et la mise en œuvre d'actions à l'échelle de la totalité de la collectivité.

Ces communes appartiennent toutes à l'unité paysagère dite des Forêts du Bourgueillois et du Vernantais, favorisant la continuité forestière avec l'Indre-et-Loire.

Le Nord-Ouest du périmètre

La commune de Fontaine-Milon a fusionné avec Mazé pour devenir la commune nouvelle de Mazé-Milon. Il en est de même pour Bauné appartenant à la commune nouvelle de Loire-Authion.

Ces deux communes s'adossent sur les « contreforts » du Baugeois et disposent de paysages fortement identitaires.

Cornillé-les-Caves, labélisé village de charme, présente un patrimoine architectural de grande qualité faisant l'objet d'un site inscrit incluant ces abords.

Rive gauche de la Loire

Il est proposé d'inclure au périmètre les communes de Saint-Sulpice ayant fusionné avec Blaison-Gohier et Saint-Saturnin, commune déléguée de Brissac-Quincé.

Ces communes font partie du site « Natura 2000 (ZPS-ZSC) de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » dont le Parc est l'animateur et incluant dans le périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages vivants.

/// Pertinence et cohérence du périmètre d'étude

Le Parc Loire-Anjou-Touraine a été initialement constitué en fédérant des périmètres de Pays (Sud Saumurois, Authion) ou de structures contractualisant leur politique de développement local avec les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, contrairement à certains Parcs de montagne ou de relief (Pilat, Chartreuse, Morvan...), de zones humides (Brière, Brenne) ou disposant d'une forte identité culturelle (Avesnois, Baronnies provençales).

Ainsi, le Parc se caractérise par plusieurs entités géographiques totales ou partielles, à savoir le Richelais, le Langéen, le Bourgueillois, le Saumurois, l'Authion et les contreforts du Baugeois. Il en résulte une mosaïque de territoire et d'unités paysagères. Le périmètre d'étude proposé pour la période 2023-2038, a pour volonté de rendre plus lisible le territoire en s'appuyant sur les unités paysagères constituantes du Parc et des éléments géographiques.

Cette extension quasi continue au nord du périmètre renforce la dimension forestière du Parc déjà fortement présente mais méconnue.

La valorisation économique de la filière bois et la préservation écologique et paysagère de ces massifs forestiers sont des enjeux importants du prochain projet de territoire porté par le Parc dans un contexte de changement climatique fort.

Comparé au périmètre de révision de 2003, le périmètre d'étude passe de 279 250 ha à 317 082 ha, soit une augmentation de 13,54%.

La population municipale 2019 (base 2016) comparée au périmètre de révision de 2003, passe de 201 452 hab. à 215 800 hab., soit 14 348 habitants supplémentaires (+7,12 %).

En effet, l'extension du périmètre concerne des communes rurales pour certaines en déclin démographique.

/// La consultation du territoire

Dans une logique de démocratie participative, les élus du Bureau ont souhaité une consultation la plus large possible sur le territoire.

Ainsi, en s'appuyant sur les préconisations de la cellule «participation», dix rencontres territoriales se sont tenues les samedis matins de novembre à décembre 2018 à destination des différents bassins de vie qui composent le Parc.

Cette phase de consultation a permis de récolter des aspirations et attentes des habitants en vue d'enrichir le diagnostic territorial confié à un bureau d'étude.

Un site Internet «Ici 2038» a été spécialement conçu pour également recueillir de nouvelles contributions et informer des conclusions et synthèses des rencontres territoriales et thématiques qui se sont tenues en 2019.

/// Délibération des Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire

Suite à la délibération de son Comité syndical du 30 juin, le Parc a saisi les Régions pour officialiser par délibération concordante de ses collectivités la mise en révision de la charte et lancer auprès des services de l'Etat, la procédure administrative.

En novembre 2018, les Régions ont délibéré pour prescrire la mise en révision de la charte et ont approuvé le périmètre d'étude défini par le Parc.

Les Préfets de région ont été saisis de ces délibérations pour notamment permettre la désignation d'un Préfet coordonnateur.



toes: EVGN - Bid Cavlorit, Profesture de Maine et Loire, PNRLAT Islañon : Viscont BENOIST, PNRLAT, July 2018 et-Loire (37) révision de Périmètre Périmètre total (37 rficie du périmètre p 3170,82 km² C.C. Baugeois-Vallée Indre-et-Loire (37) du périmètre pote 1579,54 km² (49) R actuel) Maine-et-Loire du périmètre ; 1 591,28 km²

//// Nos partenaires en 2018

Accort Paille ADEME Pays de la Loire et Centre-Val de Loire Agence de l'Eau Loire Bretagne

Agence départementale d'aide aux collectivités locales d'Indre-et-Loire Agences départementales du tourisme de l'Anjou et de Touraine

Agence française pour la biodiversité ALEC 37

Alter Energie

AMAP de Montreuil-Bellay

AMAP de Saumur

AMAP de Varennes-sur-Loire

ANEPE CAUDALIS

APAVE

Arbocentre

Association communale de chasse des

Douces

Astronomes amateurs du Saumurois Atelier Desmichelle Architecture

Atelier végétal

Atlanbois Atlansun

Auxilia

Bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional »

Bruno et Fabienne Couderc

Bruno Lecoca

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment

Carrefour Anjou-Touraine-Poitou

Centre hospitalier de Chinon Centre Permanent d'Initiatives pour

l'Environnement Touraine-Val de Loire Centres Régionaux de la Propriété

Forestière Centre-Val de Loire et Pays

de la Loire

Centre social de Beaufort-en-Vallée Centre social de Doué-la-Fontaine

Centre social de Montreuil-Bellay Chambres d'agriculture Centre-Val de

Loire et Pays de la Loire

Chambres des métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire Château de Fosse sèche (viticulture)

Château du Rivau

Clos de Cordeliers CNPE Chinon

Comité équestre de Saumur Comité régional du tourisme Centre -

Val de Loire

Commission européenne

Communauté d'agglomération Saumur

Val de Loire

Communauté de communes Baugeois Vallée

Communauté de communes Chinon Vienne et Loire

Communauté de communes Loire-

Layon-Aubance

Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire

Communauté de communes Touraine

Val de Vienne Communauté de communes Touraine

Vallée de l'Indre

Communes du Parc

Compagnie Eoliharpe

Compagnie Spectabilis

Conservatoires d'espaces naturels

Centre-Val de Loire et Pays de la Loire Coopérative de vannerie de Villaines-

les-Rochers

Couleurs sauvages

Cowatt

Croisières Saumur Loire

Département d'Indre-et-Loire

Département de Maine-et-Loire

Direction Départementale des

Territoires d'Indre-et-Loire

Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire

Delion Selva

DREAL Centre Val-de-Loire

DREAL Pavs de la Loire

Ecole du jardinage en carrés à la

française

Écomusée du Véron

EDF délégation Région Centre-Val de

EIRL Cyrille Barbe

ENER Centre

Energies partagées

Energies Citoyennes en Pays de la

Entreprise Calyclay

Entreprise de Charpente Cruard

Envirobat Centre

Etablissement Public Territorial du

Bassin de la Vienne

ETAPE de Beaufort-en-Anjou

Faune Sauvage

Fédérations de chasse d'Indre-et-Loire

et de Maine-et-Loire

Fédérations pour la Pêche et la protection du milieu aquatique d'Indre-

et-Loire et de Maine-et-Loire

Fédération française du bâtiment

Ferme cheval-nature

Ferme de l'Ecotay Fondation LISEA Biodiversité

Frédéric Brilloux GABB Anjou

Gyroway en Val de Loire

Inspections de l'Education Nationale de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire Laurence Berthomé, diététicienne

Laurent Coulonnier

Le Livre à venir

Les bénédictins en fête

Les pieds verts

Les Vadrouilleurs en Chinonais Les Vieux Cailloux

Ligues pour la Protection des Oiseaux

- Délégation Anjou et Délégation

Touraine

Loire Odyssée

Loire vélo nature

Maison de Loire en Aniou - Loire

Odyssée

Maison Familiale Rurale de Loches Ministère de l'agriculture et de

l'alimentation

Mission Bocage

Mission Loire MJC de Saumur

Nature Sciences Patrimoine

Office de Tourisme Azay Chinon Val

de Loire

Office de Tourisme Saumur Val de

Office National des Forêts

Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne

Région Centre-Val de Loire Région des Pays de la Loire

Rond comme un Carré

Sauvegarde Biodiversité Loire Anjou

Touraine Nord

SIEML

Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en

Société Botanique Ligérienne

Société Herpétologique de Touraine Soliha 37

Sylvain Courant Naturaliste

Sylvaloir

Syndicats de SCOT

Syndicat des bassins du Négron et du

St Mexme

Touraine Terre d'Histoire Troglodytes et sarcophages

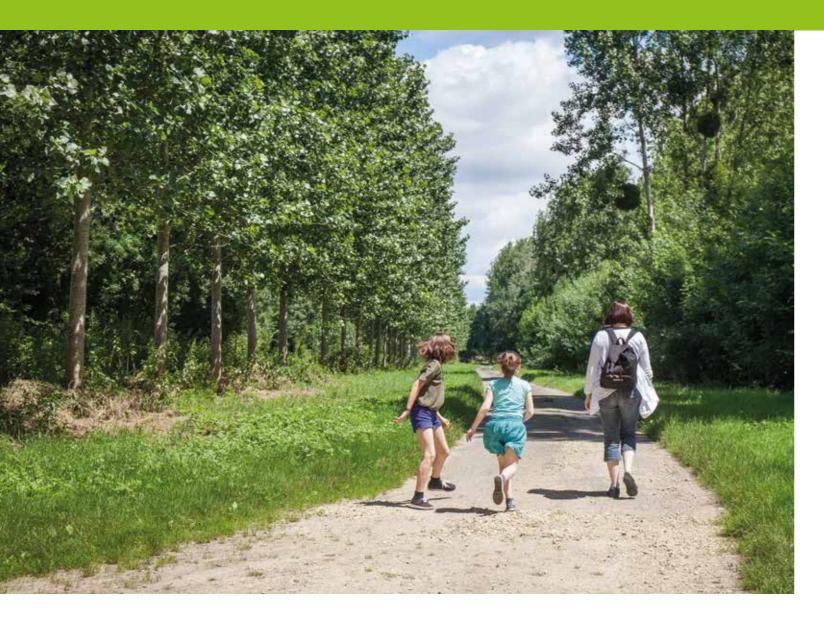
Une autre Cave

Université populaire du Saumurois

Université Polytech Tours Vanniers de Villaines-les-Rochers

Villages et promenades botaniques du

Sud-Saumurois



//// AXE 1 ////

DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

/// Protection du Busard cendré et inventaire de l'avifaune patrimoniale



Femelle Busard cendré

Le Parc est une terre d'accueil pour un rapace migrateur qui revient d'Afrique tous les printemps : le Busard cendré. Ce rapace de taille moyenne est un spécialiste des zones de cultures céréalières (blé, orge,...) où il vient se nourrir de mulots, campagnols et sauterelles. Il y établit également son nid, qu'il construit à même le sol au milieu des cultures.

Malheureusement, les moissons, toujours plus précoces, mettent à mal les nichées de jeunes busards, qui parfois ne sont pas encore prêts à s'envoler le jour des récoltes.

Le Parc travaille en partenariat avec les LPO Anjou et Touraine pour préserver les nids. L'action consiste à :

- repérer les nids installés dans les cultures ;
- suivre leur évolution (pontes, éclosion des poussins, pose de bagues, estimation des dates d'envol des jeunes...);
- contacter les agriculteurs pour les informer de leur présence dans leurs parcelles.



La période des fauches est très sensible

Si les récoltes arrivent avant l'envol des jeunes, les membres de la LPO posent alors des protections (cages) autour des nids pour éviter que ceux-ci en sortent pendant les moissons.

Le Parc participe au financement de l'équipe présente sur le terrain.

En 2018, 62 nids ont été repérés dont 33 ont nécessité une protection pendant les récoltes. 82 jeunes busards cendrés se sont envolés.

En parallèle, les longues journées de recherche des nids permettent d'observer et d'inventorier un grand nombre d'espèces de rapaces, passereaux...: 1 200 données d'avifaune ont été recueillies en 2018.

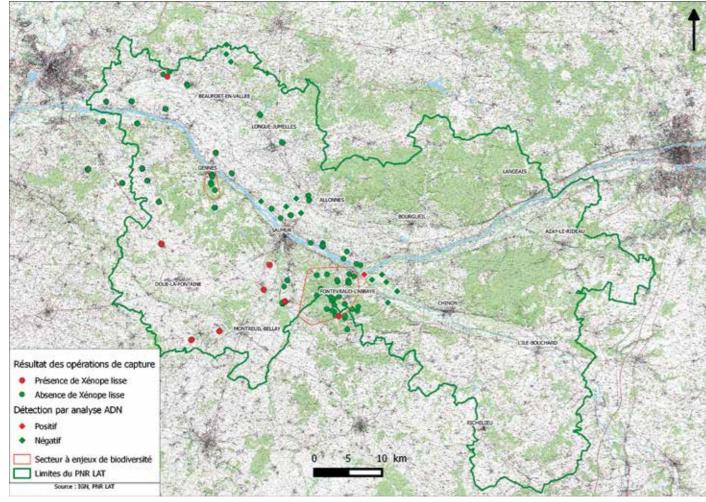
Chiffres clés

62 nids recensés82 jeunes busards à l'envol1 200 données d'avifaune collectées

FINANCEMENT (fonctionnement): 14 597 €

Région Pays de la Loire : 66.7% Région Centre-Val de Loire : 33.3%

/// LIFE CROAA : Engagement des actions de terrain



Résultat de l'inventaire effectué en 2018 du Xénope lisse, dans le cadre du LIFE CROAA

Le programme Européen LIFE CROAA (2016-2022), coordonné par la Société Herpétologique de France, a pour objectif d'améliorer la conservation des amphibiens autochtones face aux espèces exotiques envahissantes. Sur le territoire, le Parc est concerné par la présence du Xénope lisse (Xenopus laevis). Cet amphibien invasif est un prédateur et un porteur sain de la Chytridiomycose, maladie occasionnant de fortes mortalités chez les autres amphibiens.



Xénope lisse (Xenopus laevis)

En tant que bénéficiaire associé du LIFE CROAA, le Parc a engagé les premières opérations de lutte contre le Xénope lisse sur deux secteurs à enjeux pour la biodiversité locale. Sur le secteur de Fontevraud-l'Abbaye, une population a été détectée dans le camp militaire, avec 50 individus capturés. En revanche, le Xénope lisse semble absent du secteur de Gennes-Val de Loire.

Le Parc assure une veille écologique sur les départements de Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire, via des opérations de capture et de détection du Xénope lisse grâce à des analyses ADN. Ce suivi a permis d'actualiser les données sur le front de colonisation, notamment en rive droite de la Loire et à la confluence de la Loire et de la Vienne. Des noyaux de populations importants ont été identifiés dans les lagunes d'épurations, ainsi qu'une petite population au Nord de la Loire.

Chiffres

122 plans d'eau piégés répartis sur 35 communes

3 244 Xénopes lisses capturés

11 espèces d'amphibiens autochtones recensées

FINANCEMENT: 188 860 € sur 6 ans

Europe: 60%

Région Centre-Val de Loire : 19% Parc Loire-Anjou-Touraine : 21%



Hôte rare du territoire du Parc, le Triton marbré (Triturus marmoratus) est une espèce susceptible d'être menacée par le Xénope lisse.





/// Deux nouvelles communes engagées dans le Contrat Nature

En juillet 2017, Doué-en-Anjou, Souzay-Champigny et le Département de Maine-et-Loire se sont lancés avec le Parc dans un nouveau Contrat Nature. L'objectif est de restaurer des pelouses sèches à forte valeur patrimoniale.

Doué-en-Anjou a engagé trois sites dans ce projet pour une surface totale de 26 ha, principalement des pelouses colonisées par des ligneux. La commune de Souzay-Champigny et le Département de Maine-et-Loire ont inscrit le site des 4 Chesneaux sur une surface globale de 4,5 ha.

Après avoir trouvé les exploitants agricoles qui entretiendront les parcelles en pâturage, les travaux ont pu débuter courant 2018 : broyage de ronciers, abattage, création d'abri, retrait de gravillons. La pose des clôtures, le ramassage et l'évacuation de déchets compléteront les travaux.

Dès l'été 2019, des moutons de race Belle-Ile ou Solognot et des ânes Baudet du Poitou peuvent être observés sur ces sites.

Dans le cadre de ce Contrat Nature, les agents techniques de Doué-en-Anjou ont bénéficié d'une formation sur la gestion différenciée des espaces communaux (espaces verts, bords de route, ...). Du matériel adapté à cette gestion a également été acheté par la commune et subventionné par la Région et l'Europe.

Chiffres clés

30,5 ha de pelouses en cours de restauration
10 520 m² de ronciers broyés
1 100 arbres coupés

FINANCEMENT (investissement): 98 420 € HT

Région Pays de la Loire : 30% Europe (FEDER) : 50%

Autofinancement des communes et du Département : 20%



Pelouse sèche à Doué-en-Anjou



Réouverture des pelouses suite à l'abattage d'arbres (Doué-en-Anjou)



Remise en valeur du calcaire suite au retrait des gravillons (Souzay-Champigny)



Pelouse et boisement thermophile à Souzay-Champigny

/// Gestion de la Réserve Naturelle Régionale du marais de Taligny

Le marais de Taligny se situe sur le fond de vallon du ruisseau du Négron, entre la Roche-Clermaut et Seuilly (37). Ce site a un intérêt écologique important car il présente les caractéristiques d'un bas-marais alcalin avec la présence d'habitats et d'espèces patrimoniales comme la Samole de Valérand, le Râle d'eau et l'Agrion de Mercure.

Depuis février 2014, le site bénéficie d'un classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR), sur une surface de 20 ha, et un plan de gestion a été approuvé pour 6 ans (2015-2020). Il permet

de définir les mesures de gestion nécessaires à la conservation du site.

Le Parc est un des co-gestionnaire du site et assure la mise en œuvre des actions de suivis naturalistes et scientifiques de la réserve (inventaires faune/ flore, suivi hydraulique...). Il accompagne également la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire, second co-gestionnaire du site, sur la mise en œuvre des travaux d'entretien et de restauration de la réserve.



Vue du Marais

Chiffres

85 ha, surface du marais de Taligny, dont 20 classés en RNR

36 espèces d'intérêt patrimonial **4**^{ème} année de classement de la RNR En 2018, dans le cadre de la loi GEMAPI, le Syndicat des Bassins du Négron et du St Mexme (SBNM) s'est vu délégué par la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire la compétence hydraulique pour la restauration du marais. Ce nouvel acteur a préparé avec le Parc toutes les démarches administratives nécessaires pour mettre en œuvre les travaux. Ceux-ci viseront à restaurer le fonctionnement naturel de retenue de l'eau du marais et favoriser une biodiversité souvent menacée par la disparition des zones humides. Cette étape est essentielle pour mettre en œuvre le plan de gestion.

/// Natura 2000 : animation du site « Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau »

Le Parc assure l'animation du site Natura 2000 depuis 2004, avec la participation de la LPO Anjou et la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Il s'agit de sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux de préservation de la biodiversité exceptionnelle de la vallée de la Loire entre Montsoreau et les Ponts-de-Cé et notamment les oiseaux.

Pour les Sternes, espèces nicheuses emblématiques de la Loire, la crue du mois de juin 2018, aggravée par une augmentation des dérangements humains, a été catastrophique pour la reproduction de l'espèce. La mobilisation de tous devient un impératif pour la préservation des colonies dans les années à venir.

En revanche, on note pour la première fois depuis 10 ans la nidification de quelques Guêpiers d'Europe sur le site.

Les éleveurs, accompagnés par la Chambre d'agriculture et le Parc, continuent à s'impliquer en faveur de la biodiversité. Cinq agriculteurs ont engagé 76 hectares de prairies dans des contrats volontaires de gestion extensive, portant le total de surfaces concernées à environ 700 hectares depuis 2015. Pour autant, les retards de paiement des aides environnementales commencent à avoir des effets catastrophiques sur la trésorerie des exploitations agricoles. Ajoutés aux difficultés d'instruction des déclarations de la Politique Agricole Commune, ils laissent craindre des désengagements à venir.



Végétations du lit de la Loire

En 2018, la mise à jour de l'inventaire et de la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 a démarré. Un chargé de mission dédié vient renforcer l'équipe du Parc pour 2 ans. Les connaissances scientifiques sont mises à jour et permettront de dresser le bilan de l'évolution des milieux après plus de 15 ans d'existence du site Natura. La gestion pourra s'adapter au mieux aux besoins évalués.

Chiffres clés

43 couples de Sterne pierregarin et 75 de Sterne naine nicheurs

4 couples de Guêpier d'Europe nicheurs

700 hectares environ de prairies engagées en contrats volontaires de gestion par les éleveurs du site depuis 2015

FINANCEMENT (fonctionnement) : 36 800 €
FEDER (UE) : 50%
Etat (DREAL Pays de la Loire) : 50%



Végétations pionnières des grèves







/// Natura 2000 : animation du site « Champagne de Méron - Plaine de Douvy »

Le Parc participe à la préservation du patrimoine naturel sur ce site en mettant en œuvre le programme européen Natura 2000. Il s'agit de préserver une faune exceptionnelle, en particulier les oiseaux des plaines céréalières, et de trouver une synergie avec les activités agricoles.

En 2018, 22 mâles chanteurs d'Outarde canepetière ont été dénombrés (23 en 2016, 17 en 2017).

L'année a également été marquée par la réalisation d'une « enquête passereaux de plaine ». Elle a permis de préciser les densités de couples sur le site. Le Bruant proyer a ainsi une densité de 9 couples/100 ha. Ces données confirment également le rôle bénéfique des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques pour leur conservation.

Une autre étude a porté sur la disponibilité alimentaire du site. Elle conclut que seulement 69% de l'assolement est actuellement favorable à très favorable à la reproduction des oiseaux de plaine ; une donnée satisfaisante que le Parc espère voir augmenter au cours des prochaines années.

La LPO et la Chambre d'agriculture ont organisé sept rendez-vous individuels avec les agriculteurs en 2018. Concernant le financement des contrats, le versement des soldes pour les engagements 2016 et 2017 était en cours à la fin de l'année. Ces retards accumulés laissent planer le risque d'un désengagement progressif des agriculteurs et un retour à des pratiques peu favorables à la biodiversité.

Néanmoins entre 2015-2018, période de validité du Projet Agro Environnemental, 37 exploitations se sont engagées dans un contrat, ce qui représente 22% de la surface agricole utile et 105% des objectifs initiaux annoncés.

FINANCEMENT (fonctionnement) : 35 292.50 €

Europe (via FEDER) : 50% Etat : 50%

Chiffres clés

56% des objectifs initiaux atteints avec ¼ du site sous contrat

243 couples d'alouettes

151 couples de Bruants proyers

15 couples de Cailles des blés



Adonis annuel (Adonis annua)

/// Natura 2000 : animation du site « Basses vallées de la Vienne et de l'Indre »

L'enjeu principal du site est la conservation des 16 espèces d'oiseaux d'intérêt européen du site, particulièrement celles inféodées aux prairies et au bocage.

En 2018, l'accent a été mis sur le suivi des principaux oiseaux prairiaux patrimoniaux, en complément du suivi du Râle des genêts : Tarier des prés, Courlis cendré, Locustelle tachetée, Cisticole des joncs, Bruants... Les résultats du CPIE Touraine-Val de Loire montrent globalement une diminution des effectifs par rapport à un suivi similaire en 2011, voire une disparition de certaines espèces comme le Bruant des roseaux. Le Râle des genêts est toujours présent, uniquement sur la rive gauche du Val de Vienne. Un cas de reproduction a été constaté par un exploitant agricole durant une fauche le 22 juin.

Pour limiter la mortalité de la faune prairiale, le Parc a décidé d'acquérir, grâce à la Fondation LISEA Biodiversité, des barres d'effarouchement qui ont été testées pour la première fois au cours des fauches de 2018 par deux agriculteurs en Val de Vienne.



Barre d'effarouchement utilisée en Val de Vienne (juin 2018)













Deux films documentaires ont été commandés par le Parc (un court, un plus long) pour valoriser les actions menées sur le site.

Chiffres clés

5 mâles chanteurs et 6 jeunes Râles des genêts recensés en Val de Vienne

3 barres d'effarouchement achetées par le Parc et mises à disposition des agriculteurs

50,87 ha mis en zones refuges (dont 12 ha en mesure d'urgence)

FINANCEMENT

Investissement:

Achat des 3 barres d'effarouchement : 6 510 € HT Fondation LISEA Biodiversité : 97% ; PNR LAT : 3%

Films documentaires : 17 890 € HT

Région Centre-Val de Loire : 72% ; EDF : 24% ; PNR LAT : 4%

Fonctionnement:

Animation du site Natura 2000 : 72 952 €Etat (DREAL Centre-Val de Loire) : 50% ; Europe

(FEADER Centre-Val de Loire): 50%

Mesure d'urgence : 4 373 €

EDF: 100%



Tournage du documentaire sur le site Natura 2000 (juin 2018)

/// Natura 2000 : animation du site « Complexe du Changeon et de la Roumer »

Ce site tourangeau recèle une importante biodiversité, liée à la grande diversité des milieux naturels et semi-naturels représentés. Les enjeux pour le patrimoine naturel sont nombreux : 17 habitats et 19 espèces d'intérêt communautaire y sont recensés, dont le très rare Azuré de la sanguisorbe (papillon diurne).

Le Parc a lancé une première étude sur l'état de conservation des landes humides, à travers le suivi d'espèces indicatrices comme l'Azuré des mouillères et la Gentiane des marais. Celle-ci souligne l'état de fermeture avancé des grands secteurs de landes prospectés et la nécessité de travailler à leur entretien avec les propriétaires volontaires.

Un projet de contrat Natura 2000 a été monté pour la restauration d'un site privé. Il prévoie la réouverture d'une lande, des bords de ruisseau et d'un étang, ainsi que d'une mare à Flûteau nageant (plante aquatique protégée) sur la commune d'Ambillou. Préparé en étroite collaboration avec l'animatrice du site Natura 2000 du Lac de Rillé de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, il sera mis en œuvre à l'automne 2019. Le Parc s'est associé à un projet de restauration de zones humides remarquables en vallées du Changeon et de la Roumer, financé par l'Agence de l'eau et initié par plusieurs associations (LPO Touraine, SEPANT, CAUDALIS).



Azuré de la sanguisorbe



Herbier de Flûteau nageant

Chiffres clés

1 projet de contrat Natura 2000 construit sur une propriété privée (Ambillou)

1 station de Flûteau nageant supplémentaire découverte en limite du périmètre (Continvoir)

7 propriétaires démarchés pour acquisition ou conventionnement par le Conservatoire des espaces naturels

FINANCEMENT (fonctionnement): 32 358 €
Etat (DREAL Centre-Val de Loire): 50%
Europe (FEADER Centre-Val de Loire): 50%











Agir pour nos paysages culturels remarquables ou ordinaires, reconnus ou méconnus

/// Valoriser le bois bocager des confluences Loire Indre et Loire Vienne

Le bocage ligérien subit une lente érosion depuis plusieurs dizaines d'années. L'agrandissement des parcelles agricoles, le recul des activités d'élevage ou bien encore le manque d'entretien et de renouvellement des haies sont en cause.

Sur le territoire des confluences Loire-Indre et Loire-Vienne, le bocage est constitué essentiellement d'arbres têtards. Il souffre d'un manque de valorisation économique du bois. Pour y remédier, le Parc, avec le soutien financier du programme LEADER du Pays Chinonais et de l'ADEME, a lancé une étude pour identifier les conditions d'une meilleure valorisation au travers de la filière bois énergie.

Celle-ci a été confiée à la Société Forestière, bureau d'étude, filiale de la Caisse des Dépôts.

Elle a permis :

- de mettre au point une méthode pour évaluer rapidement, sur le territoire concerné, les secteurs géographiques ayant le potentiel de bois le plus important;
- de mettre en évidence que la filière bois bûche est la plus adaptée à la valorisation économique du bocage sur le territoire;
- d'affirmer que l'exploitation de cette ressource devra se faire préférentiellement par des entreprises locales ayant déjà d'autres marchés;

- d'insister sur la nécessité d'avoir recours à des méthodes d'exploitation qui tiennent compte de la richesse et de la fragilité des milieux (matériels, périodes d'intervention, outils de gestion...);
- d'expérimenter de nouvelles méthodes d'entretien du bocage comme le grappin scie.

L'ESAT de Chinon est le porteur de projet identifié sur le secteur. Cette étude l'a conforté dans la structuration d'une filière bois énergie et déchets verts dans le Chinonais.

Chiffres

32 kilomètres de haies diagnostiquées

1 demi-journée de démonstration de matériels ayant réuni une soixantaine de personnes

FINANCEMENT (fonctionnement): 29 766 €

LEADER Pays Chinonais : 50% ADEME (COTEC)* : 50%

*Cette action a fait l'objet d'un financement de l'ADEME Pays de la Loire sur trois ans dans le cadre de son Contrat Territorial Energie Climat.



Journée démonstration grappin-scie par l'entreprise Cailleau

Agir pour nos paysages culturels remarquables ou ordinaires, reconnus ou méconnus

/// Restauration de l'espace bocager de l'Écomusée du Véron



Clotûres adaptées au petit bétail

Situé au cœur du bocage inondable, l'Écomusée du Véron possède plusieurs hectares de terrains, comprenant des prairies humides et arbres têtards propices à l'accueil de la biodiversité.

Pour préserver et valoriser ce patrimoine naturel, l'Écomusée a entamé depuis plusieurs années, un travail important de restauration et de gestion de ces espaces : mise en place de pâturages d'animaux de races rustiques (vache maraichine, baudet du Poitou, mouton d'Ouessant), conservation des linéaires de haies...

Le Parc, associé au projet, a apporté des conseils techniques pour optimiser les pâturages et remettre en état des zones en déprise sur la partie nord-ouest du site (Prés de Roguinet). Un chantier participant à l'entretien de la trame bocagère du Véron a été cofinancé avec l'aide du Parc. Il comprenait notamment :

- l'élagage de lisière pour les arbres de haut-jet (chênes);
- l'émondage de frênes têtards (entretien et création);
- · l'installation de clôtures et barrières galvanisées.

Des panneaux d'information et des animations, réalisées par l'Écomusée auprès de différents publics, mettent aujourd'hui en valeur ce travail.

Les haies restaurées constituent également un support scientifique intéressant pour le Parc. Elles vont faire l'objet d'un suivi de l'évolution sanitaire des arbres têtards émondés face à la maladie émergente de la Chalarose du frêne.



Emondage d'arbres têtards

Chiffres clés

280 m de haies d'arbres têtards restaurées, intervention sur une soixantaine d'arbres

500 m linéaires environ de clôtures remplacées ou créées

6400 m² et plus de prairies remises en pâturage

FINANCEMENT (investissement):
Élagage, fourniture et pose des clôtures (piquets, grillage, barrières): 17 594 € HT
Région Centre-Val de Loire (Contrat de Parc): 70%

Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire : 30%

/// Opération « Isole toit mais pas tout seul »

Le Parc s'est engagé auprès de l'ADEME à accompagner les projets de rénovation énergétique du territoire.

L'opération « Isole toit mais pas tout seul » engagée durant trois ans a bénéficié à plus de 280 foyers du territoire. L'accompagnement des particuliers, du premier contact à la signature du devis a abouti à une cinquantaine de rénovations énergétiques utilisant principalement des matériaux biosourcés. Ces chantiers bénéficient aux entreprises locales qui se diversifient en employant ces matériaux à la fois vertueux pour l'environnement et pour la santé des personnes.

Le Parc a organisé des chantiers participatifs sur tout le territoire pour partager des savoir-faire autour de l'éco-construction : les particuliers ont pu se former au soufflage de la ouate de cellulose, à la pose de laine de bois, ou encore à la mise en œuvre d'enduits à base de chanvre.

Les artisans locaux ont bénéficié de commandes groupées de matériaux biosourcés coordonnées par le Parc et relayées par la CAPEB, la Fédération Française du Bâtiment ou encore les Chambres des Métiers et de l'Artisanat.

Chiffres clés

280 foyers bénéficiaires des conseils du Parc

50 chantiers de rénovations énergétiques ont été accompagnés par le Parc

13 chantiers d'auto réhabilitation accompagnés avec des matériaux biosourcés

12 chantiers d'auto-constructeurs bénéficiant de l'achat groupé de matériaux bio-sourcés (ouate de cellulose/laine de bois)



Chantier participatif sur les enduits en chanvre

/// Energies renouvelables citoyennes

En 2016, après 6 mois d'appel à contribution, le Parc comptabilise 160 propositions de sites solaires faites par des particuliers et des entreprises. Les contraintes liées au raccordement électrique et au patrimoine bâti en secteurs sauvegardés réduisent les potentialités. Seuls quatre sites au sol et deux toitures industrielles conçues pour accueillir du solaire à Montreuil-Bellay et Chacé sont exploitables. La première a fait l'objet d'un financement participatif via la plateforme Lumo.

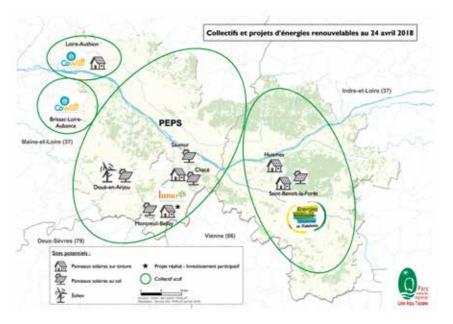
Face au faible nombre de sites équipables, le Parc choisit d'animer des collectifs citoyens. Il renforce son équipe par une mission dédiée à l'animation des groupes d'habitants, il mobilise leurs connaissances

locales, les forme, les accompagne techniquement et juridiquement. Cinq collectifs se créent et trois perdurent et notamment :

- « PEPS » en Saumurois se centre sur l'éolien et la toiture solaire de Chacé.
- La communauté « Cowatt » à Loire-Authion recherche des sites à équiper.
- « Energies renouvelables citoyennes en Rabelaisie » est détentrice d'un permis de construire pour une centrale solaire au sol de 3,5 ha à Saint-Benoît-la-Forêt.

Un groupe d'experts, collectivités et habitants crée avec le Parc une « feuille de route solaire au sol », qui dresse les étapes et points-clés d'une centrale solaire citoyenne.

Classiquement, les projets citoyens émanent... des citoyens. Le Parc en lançant cette dynamique tient une posture délicate où l'impulsion et l'accompagnement des collectifs est subtil. Le Parc se désengage progressivement, missionne Alisée et passe le relais à Energie Partagée Centre en 2019, pour renforcer leurs acquis et leur structuration sans faire à leur place.



FINANCEMENT

Fonctionnement : 35 594 €

ADEME (COTEC)* : 68%

Région Centre-Val de Loire : 16%

Région Pays de la Loire : 16%

Investissement: 12 114 € HT ADEME (COTEC)*: 40% Région Centre Val de Loire: 30% Région Pays de la Loire: 30%

Mission complémentaire : 36 152 € Région Centre-Val de Loire : 80% Parc Loire-Anjou-Touraine : 20%

*Cette action a fait l'objet d'un financement de l'ADEME Pays de la Loire sur trois ans dans le cadre de son Contrat Territorial Energie Climat.

Chiffres clés

3 formations sur le territoire

45 réunions ou animations,

1260 participations à ces réunions

73 notes d'opportunités sur des toitures

2 études stratégiques solaires (pour le rachat de la centrale en toiture de Montreuil-Bellay et le projet solaire au sol du collectif Rabelaisien)

/// Rêvitalisations villageoises

Depuis 40 ans, le développement de l'habitat en milieu rural s'est révélé très consommateur d'espace. Il s'est fait au détriment des bourgs anciens construits à une époque où les déplacements et l'économie étaient moins dépendants aux énergies fossiles.

Confrontées au dépérissement de leur centre ancien, de nombreuses communes souhaitent voir les habitants réinvestir le cœur de village. Pour les plus rurales d'entre elles, le marché immobilier reste peu tendu : l'offre de maisons à vendre est supérieure aux demandes. Réhabiliter des logements anciens reste plus compliqué et coûteux que de construire du neuf en extension.

Afin de mieux appréhender les souhaits des habitants des centre-bourgs et envisager la concrétisation de leurs rêves, le Parc a proposé à trois communes une approche basée sur l'implication des habitants pour esquisser un projet virtuel mais faisable.

À Gennes-Val de Loire (Les Rosiers) et l'Île Bouchard, des étudiants sont allés à la rencontre des habitants pendant trois mois pour réaliser un diagnostic de cœur de bourg et proposer des options d'aménagement osées mais reposant sur des initiatives existantes ailleurs en France.

À Fontevraud, c'est une équipe de professionnels qui a été mandatée en complément de la démarche d'Opération Programmée de l'Habitat engagée par Saumur Val de Loire. Leur travail s'est effectué en deux temps.

Suite à des entretiens sociologiques menés auprès d'habitants, l'équipe a formulé des propositions architecturales pour réhabiliter et aménager un îlot bâti comprenant 11 logements du centre bourg. Chacune d'elle a fait l'objet d'une restitution graphique soignée et didactique.

Quelques grands principes devaient être respectés :

- performance énergétique en utilisant des techniques et matériaux écologiques ;
- recherche de standards de confort selon la typologie d'occupants;
- faisabilité économique ;
- audace dans les partis pris architecturaux contemporains s'inscrivant dans le patrimoine bâti ancien.

Dans un second temps, l'équipe a étudié des moyens pour offrir des solutions juridiques, foncières et financières aux propriétaires des bâtiments. Des simulations de montages immobiliers, plus ou moins complexes, ont été scénarisées afin d'étudier leur faisabilité auprès des propriétaires et des acteurs de la politique du logement.

La « virtualité » des études a été revendiquée pour libérer l'imagination des professionnels, habitués des procédures mais aussi pour libérer la parole des habitants. En effet, ces études menées sans contrainte opérationnelle n'ont pas été bridées par l'éligibilité ou non à des critères de financement.

Les solutions originales proposées ont été présentées aux habitants et restent maintenant à affiner.

Chiffres

3 sites étudiés **85** personnes ont participé aux réunions de restitution

FINANCEMENT (fonctionnement) : 64 000 € ADEME (COTEC)* : 100%

*Cette action a fait l'objet d'un financement de l'ADEME Pays de la Loire sur trois ans dans le cadre de son Contrat Territorial Energie Climat.





Simulation avant/après



/// Adaptation au Changement climatique : du diagnostic à la stratégie

Depuis 2011, le Parc sensibilise sur l'adaptation au changement climatique. En 2015, les élus du bureau lancent le diagnostic de vulnérabilité. L'action débute par une bibliographie et un travail du conseil scientifique du Parc sur la résilience en Bourgueillois. En 2016, la mission biodiversité entame le diagnostic de vulnérabilité. L'ensemble des commissions prolongent sa co-construction jusqu'en 2018. Plusieurs temps de partage des connaissances, de montée en compétence, de prospective territoriale et thématique à l'horizon 2050 sont organisés pour aboutir au diagnostic de « vulnérabilités et d'opportunités liées au changement climatique ». L'adaptation au changement climatique est le thème de l'année du Parc pour 2017. La parole des habitants est collectée et intégrée au diagnostic qui prend forme via l'outil Climat Pratic de l'ADEME.

Le constat est sans appel : la température de l'air a déjà augmenté de plus de 1.5 °C en 50 ans et en seulement 20 ans pour l'eau (1 degré à l'échelle de la planète). Le déficit hydrique se fait déjà sentir sur le territoire. Le diagnostic climatique projette :

- des vagues de chaleurs allant de 40 à 90 jours par an en 2070 (14 jours pour la canicule de 2003);
- des risques aggravés d'incendie et des évènements climatiques intenses pouvant causer des inondations localement.

Les conséquences majeures sont attendues sur les milieux aquatiques et leur biodiversité, ainsi que sur l'activité économique, agricole et nucléaire notamment. Les politiques d'aménagement du territoire devront anticiper l'apparition d'ilots de chaleur dans nos villages très minéraux et les migrations de population. De fortes tensions sur l'eau sont à prévoir. L'ouest de la France reste cependant plus épargné qu'ailleurs en métropole. Les troglodytes, le terroir viticole et l'activité touristique peuvent tirer des bénéfices du changement climatique si les acteurs s'organisent pour en saisir les opportunités.

En 2018, les élus actent que l'adaptation au changement climatique est un enjeu transversal à toutes les orientations de la charte 2023-2038. La concertation est menée afin que tous les participants intègrent cette mutation du territoire à leur réflexion. Le Parc partage l'enjeu de résilience territoriale face au changement climatique avec les EPCI. Elles intègrent son diagnostic climatique à leurs plans climats.

Chiffres clés

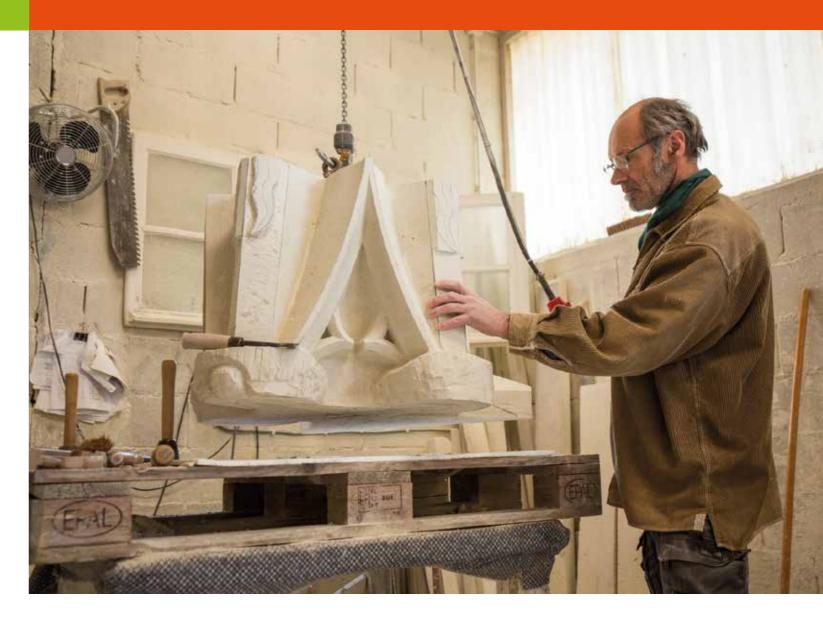
150 personnes issues des commissions, groupes de travail et conseils scientifiques ayant co-construit le diagnostic

9656 participations d'habitants à des animations du Parc sur l'adaptation au changement climatique

11 temps de transfert de la méthode de mobilisation sur l'adaptation menés auprès de 486 personnes

6 transferts du diagnostic de vulnérabilité aux plans climats du territoire.





//// AXE 2 ////

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS

/// De la viande locale dans les cantines

Les restaurants collectifs sont de plus en plus demandeurs de produits locaux de qualité pour leurs approvisionnements. Malheureusement, il n'est pas toujours facile d'y avoir accès : méconnaissance des producteurs, difficultés logistiques, manque de structuration de la production...

Pour aider ces restaurants dans le Saumurois, le Parc et le Gabb Anjou se sont associés et ont mené sur trois ans de nombreuses actions :

- recensement des producteurs locaux en agriculture biologique prêts à livrer les restaurants collectifs;
- rencontres entre producteurs et établissements collectifs pour favoriser l'inter-connaissance; cafés à la ferme, visite de sites, marchés de producteurs...
- échanges de pratiques entre établissements ;
- formations en direction des cuisiniers pour mieux valoriser les productions végétales locales.

Ces actions ont permis de créer de nombreux liens entre producteurs et restaurants pour la commande de produits laitiers, fruits, légumes, viande... Elles anticipent ainsi la loi Alimentation adoptée en octobre 2018. En effet, celle-ci prévoit au 1er janvier 2022, l'introduction de 50% de produits sous signes d'origine et de qualité ou locaux, dont 20% de produits biologiques pour tous les restaurants collectifs publics. Ce défi majeur nécessitera l'effort de tous, producteurs comme cuisiniers mais aussi familles et convives !

Chiffres clés

14 rencontres organisées

15 restaurants collectifs impliqués

26 producteurs concernés

FINANCEMENT sur 3 ans (fonctionnement) : 16 290 € ADEME (COTEC)* : 8 145 € GABB Anjou : 8 145 €

*Cette action a fait l'objet d'un financement de l'ADEME Pays de la Loire sur trois ans dans le cadre de son Contrat Territorial Energie Climat.



À la rencontre d'une productrice de fromages de chèvre

/// Soutien à la création de parcelles agroforestières

Au cours des soixante dernières années, l'évolution des pratiques agricoles, ainsi que les opérations d'aménagement foncier, ont le plus souvent réduit la place traditionnelle de l'arbre dans le paysage et dans l'économie locale.

Aujourd'hui, la remise en cause de l'utilisation des produits phytosanitaires mais aussi les conséquences attendues du changement climatique conduisent les agriculteurs à envisager de nouvelles solutions pour produire plus sainement, en maintenant leurs revenus.

Dans ce contexte, l'agroforesterie apparaît comme une technique pertinente, innovante mobilisant des pratiques anciennes. Elle associe, sur une même parcelle, la production d'arbres à d'autres productions agricoles.

L'agroforesterie est encore très peu présente sur le territoire. Planter des arbres dans une parcelle agricole n'est pas si simple. Des freins techniques mais aussi culturels existent. Pour y remédier, le Parc a soutenu la démarche de plusieurs opérateurs agroforestiers qui ont souhaité sensibiliser davantage des agriculteurs du territoire du Parc.

Cette action, menée sur trois ans, s'est traduite concrètement par la réalisation de conseils techniques auprès de porteurs de projet, de journées d'animation et de sensibilisation et la diffusion de documents techniques.

Le mouvement est lancé, il reste à consolider la dynamique.

FINANCEMENT (fonctionnement) sur 3 ans : 63 000 € ADEME (COTEC)* : 31 500 € Mission Bocage, Sylvaloir, Delion Selva, EIRL Cyrille Barbe : 31 500 €

*Cette action a fait l'objet d'un financement de l'ADEME Pays de la Loire sur trois ans dans le cadre de son Contrat Territorial Energie Climat.

Chiffres clés

8 propriétaires ont installé des parcelles agroforestières

7300 plants mis en place (dont 1300 arbres agroforestiers)



Découverte sur le terrain

Engager collectivités et entreprises dans une dynamique de performance environnementale

/// Réalisation d'un atelier technique et aménagements périphériques des bureaux du Parc

Le nouveau bâtiment réversible en extension des bureaux du Parc, à Montsoreau, a été construit entre mars et juillet 2018. Le projet consistait à réaliser un bâtiment comprenant :

- un local technique adapté pour l'agent d'entretien ;
- un espace de stockage des matériels liés à son activité ;
- un bureau disponible pour les agents du Parc et les stagiaires;
- un espace de stockage d'archives en complément de l'actuel lieu de stockage au grenier du Bâtiment Biodiversité et Paysage.

La jonction avec le bâtiment actuel a été travaillée afin de bénéficier pour l'agent d'entretien d'un espace couvert lui permettant certains travaux de préparation/réparation par météo pluvieuse.

Des travaux complémentaires ont été réalisés :

- restauration de l'entrée du site comprenant les deux piliers en pierre de tuffeau massive et le portail en chêne;
- restauration des deux souches de cheminée du bâtiment principal;
- création d'un sanitaire indépendant en prévision d'un usage de cette extension en tiers-lieu de travail;
- mise en place d'un massif végétalisé au nouvel emplacement de la citerne enterrée.



Extension réversible des bureaux du Parc

Le projet se situe dans le périmètre classé de Montsoreau (AVAP). L'intégration du bâtiment dans son contexte patrimonial et paysager a été prise en compte tout au long des études. La cohérence architecturale allie à la fois le respect du bâti existant tout en intégrant un bâtiment en bois « moderne » et respectueux de l'environnement.

Les éco-matériaux choisis pour ce projet sont :

- une structure poteau/poutre démontable rapidement
- · un bardage et une résille en bois local chaulé
- une isolation laine de bois / liège / ouate de cellulose
- une ossature bois / des cloisons / des plafonds / des parements intérieurs démontables



65 m² de surface de bâtiment créée **6** mois de chantier

FINANCEMENT (investissement) : 141 500 € HT

Etudes : 20 000 €

Travaux extension : 115 000 €
Travaux périphériques : 36 500 €
Région Pays de Loire : 50%
Région Centre-Val de Loire : 50%

Engager collectivités et entreprises dans une dynamique de performance environnementale

/// Journées techniques du Parc

Comprendre les enjeux du territoire et connaître les réponses possibles pour y répondre, facilite la mise en mouvement des acteurs locaux. Partant de cette idée et de l'envie de démultiplier les initiatives sur le terrain, le Parc construit un programme de journées thématiques chaque année.

Ces rencontres s'adressent aux collectivités mais sont également ouvertes aux associations et acteurs économiques. Elles abordent des thèmes parfois précurseurs et innovants. Des experts interviennent pour une nécessaire approche scientifique ou théorique, proposent des ateliers pratiques ou des visites de terrain pour voir, comprendre, partager, échanger, mobiliser... et susciter l'envie de faire.

En 2018, 3 rencontres ont été organisées :

- Les bâtiments du futur à Bourgueil : découverte des matériaux bio-sourcés dans la construction, de l'idée à la réalisation. Le chantier d'extension d'une école à Bourgueil, en construction bois et paille, a suscité beaucoup d'intérêt. Un bon exemple de bâtiment passif, à très faible consommation énergétique avec un confort d'usage!
- Découvrir l'agroforesterie au Puy-Notre-Dame : 3ème temps d'une démarche sur 3 ans

d'information et d'accompagnement de porteurs de projets. Visite permettant de voir des réalisations concrètes dans des exploitations agricoles et viticoles.

La prise en compte des clauses sociales dans les marchés publics à La Ménitré. Conçue avec le Département de Maine-et-Loire, elle a valorisé plusieurs démarches dont celle de l'association intermédiaire ETAPE de Beaufort-en-Anjou menée avec la commune de La Ménitré.

Chiffres

3 rencontres organisées

146 personnes du territoire et alentours ont participé dont 18% d'élus, 36% d'agents publics

54% d'acteurs économiques ou associatifs

FINANCEMENT (fonctionnement): 3 508 €
Région Pays de la Loire: 80%
Parc Loire-Anjou-Touraine: 20%



Chantier de l'Ecole de Bourgueil

/// Carnet de découvertes

Le Parc naturel régional édite annuellement un programme de sorties de terrain : le Carnet de découvertes. Ces sorties thématiques offrent aux habitants et touristes la possibilité d'être accompagnés d'un spécialiste pour découvrir les patrimoines naturels, culturels et les savoir-faire.

L'accompagnement est réalisé par 26 structures compétentes, investies dans la préservation et la valorisation de ces richesses. Partenaires du Parc, elles prennent l'engagement de respecter une charte et de s'adapter au mieux aux attentes des publics.

Pour garantir la qualité du programme proposé, ces animations sont préalablement auditées par le Parc et font l'objet de contrôles réguliers. A chaque sortie, l'animateur remplit avec les participants une fiche bilan. Les données ainsi récoltées sont analysées pour dresser un bilan détaillé. Cela permet aux partenaires et au Parc d'ajuster l'offre au fil des années.

Edité à 13 500 exemplaires, le Carnet de découvertes est distribué gratuitement par les Offices de Tourisme et prestataires touristiques.

L'agenda des sorties est également présent sur le site Internet du Parc. Le Carnet est complété d'une carte touristique localisant les sentiers aménagés ainsi que les bénéficiaires de la Marque « Valeurs Parc naturel régional ».

En 2018, ce réseau de partenaires fédéré par le Parc a accueilli deux nouvelles structures : la Fédération départementale des chasseurs d'Indre-et-Loire et le Service animation du patrimoine de Doué-en-Anjou.

Chiffres

189 sorties sur 447 dates de mars à décembre

7375 participants: +8% / 2017

19 personnes en moyenne par sortie

28 structures partenaires dont 14 bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional »

FINANCEMENT (fonctionnement): 16 568 €
Région Pays de la Loire: 50%
Parc Loire-Anjou-Touraine: 50%



Des animations à la découverte des petites bêtes

/// Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETD)

Développée dans plus de 37 pays, la CETD est un agrément géré par la Fédération Européenne des Espaces Protégés (Europarc). Elle reconnaît la qualité de la politique mise en place par les espaces protégés et leurs partenaires, pour le développement d'un tourisme durable.

Cette démarche s'appuie sur une méthode éprouvée, basée sur un partenariat étroit entre les gestionnaires d'espaces protégés, organismes institutionnels, prestataires touristiques, touropérateurs et autres acteurs locaux. Deux instances illustrent cette gouvernance partagée :

- Le comité de suivi regroupe les principaux acteurs institutionnels clés du territoire. Il conçoit et évalue les projets de la CETD.
- Le forum réunit tous les acteurs intéressés par la thématique annuellement traitée. Il travaille à des propositions concrètes d'actions individuelles ou collectives à mettre en œuvre.

En 2014, le Parc a reçu son agrément à la CETD. D'une durée de 5 ans, ce dernier a dû être de nouveau sollicité. Accompagné d'un bureau d'études, le Parc a réalisé et soumis à l'expert d'Europarc un dossier de réévaluation. Il était constitué des éléments suivants : bilan détaillé

de la CETD 2014-2018, diagnostic touristique du territoire et de l'action tourisme du Parc, définition des enjeux et orientations 2019-2023, plan d'actions sur 5 ans.

L'avis de la commission d'agrément d'Europarc est attendu courant 2019.

Chiffres

clés

- + de 100 participants à chaque forum annuel
- **3** orientations phares déclinées dans 11 actions pour la période 2019-2023
- **4** clientèles cibles : familles multigénérationnelles, seniors actifs, cyclotouristes, touristes nordeuropéens

FINANCEMENT étude CETD (fonctionnement) : 45 705 €
Région Centre-Val de Loire : 67%
Région Pays de la Loire : 33%



Forum des acteurs organisé en 2018 à Montsoreau



/// Sentier d'interprétation de Villaines-les-Rochers

Le Val de Loire est connu pour ses châteaux stars, son fleuve « royal », ses vins... Avec les sentiers d'interprétation, le Parc choisit d'inviter habitants et touristes à découvrir les patrimoines naturels, culturels et paysagers, hors des sentiers battus. Plus confidentiels, ils participent néanmoins à l'identité du territoire et ont contribué à son classement en « Parc naturel régional ».

Thématiques, ces sentiers sont consacrés à la nature, aux paysages et aux liens qui les unissent à l'Homme. Pour faciliter ces découvertes, ils sont jalonnés de dispositifs didactiques et ludiques, conçus pour adultes et enfants, francophones et anglophones.

Datant des années 2000, les sentiers ont eu une durée de vie exceptionnelle mais sont vieillissants. Depuis quelques années, ils sont progressivement remis au goût du jour.

En 2018, c'est le sentier de Villaines-les-Rochers qui a fait peau neuve. Cet itinéraire valorise l'originale histoire de cette commune, plus grand centre de production d'osier et de vannerie en France.

FINANCEMENT (investissement): 17 480 € HT Région Centre-Val de Loire: 70% Commune de Villaines-les-Rochers: 30%

Chiffres clés

4 km

8 stations d'interprétation

1 fiche jeux éditée en 1000 exemplaires



Un panneau du sentier consacré à la vannerie

/// Promotion du capital nature : set de table oiseaux de Loire

Pour un public d'initiés, la faune et la flore en Loire-Anjou-Touraine sont préservées et exceptionnelles. Pour le grand public, elles restent peu connues, l'important patrimoine bâti du Val de Loire occultant ces richesses naturelles. Pourtant, elles constituent le « capital nature » indissociable du Val de Loire. Elles sont sources d'émerveillement, d'émotions...

Le Parc a pour ambition de faire découvrir ce patrimoine et reconnaître sa valeur pour encourager les habitants et les touristes à sa préservation.

Pour être attractive, la promotion de ce capital nature doit dépasser une communication de type institutionnel. Les repas étant des moments propices à la découverte et à la discussion, le Parc a décidé de lancer une campagne de sets de table. Par le biais d'un prestataire spécialisé, les supports ont été distribués dans les restaurants du territoire et des villes-portes d'Angers et de Tours pendant la période estivale.

Les oiseaux de Loire ont été déclinés sur ces visuels. Au recto figure une illustration naturaliste mettant en scène les oiseaux sur le fleuve. Au verso, des jeux de reconnaissance d'espèces sont proposés aux familles.

La présentation d'un patrimoine original et peu valorisé du Val de Loire ainsi que l'esthétisme et l'absence de publicité ont été plébiscités par les restaurateurs et les clients.

Chiffres

clés

55 000 clients ciblés sur le territoire du Parc et à Angers et Tours

11 semaines de diffusion

71 restaurants diffuseurs

FINANCEMENT (fonctionnement) : 15 340 €
Région Centre-Val de Loire : 50%
Région Pays de la Loire : 50%





//// AXE 3 ////

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT À LA COOPÉRATION

/// Éducation et mobilisation des jeunes et des habitants

/// Des scolaires à la rencontre de leur territoire

Au fil de l'année scolaire, près de 5 000 élèves de 2 à 18 ans ont vécu de belles expériences accompagnées par des animateurs nature et patrimoine, membres du réseau éducatif du Parc. Les enfants et les jeunes se sont immergés dans la nature, ont arpenté des lieux chargés d'histoire, découvert et expérimenté des solutions pour préserver les ressources, imaginé leur commune dans 20 ans.... Les interventions s'adaptent au projet de l'enseignant et peuvent donner lieu à des restitutions ou des temps d'échange en fin d'année avec les parents.



Une animation scolaire autour des énergies renouvelables à Mazé

/// Des habitants se projettent en 2070

A quoi ressemblera le territoire de demain ? Pour recueillir la vision des habitants autour de l'avenir de leur espace de vie, le Parc a mis en place un atelier. Des groupes d'habitants ont réalisé un voyage temporel et partagé ensuite des informations sur l'évolution du climat, de la société. Puis, ils ont représenté ce futur tel qu'ils l'imaginent sur une carte communale. 296 personnes ont participé à ces ateliers : élus, enseignants, associatifs, jeunes, membres de conseils de quartier et ambassadeurs du Parc.

/// Le climat et l'alimentation en spectacle

Pour partager les découvertes des élèves de quatre classes sur l'énergie et le climat, une soirée autour du spectacle « Atmosphère, atmosphère » de la Compagnie Spectabilis a été proposée aux familles. L'AMAP de Bourgueil a accueilli pour ses 10 ans, un autre spectacle de la même compagnie, « Les Yeux plus grands que le monde ».

/// Des familles se lancent des défis

Coachées par Alisée, quatre équipes composées de familles se sont mobilisées pour réduire leurs consommations d'énergie sur six mois avec le « Défi Familles à énergie positive » ; un défi ponctué de temps forts pour partager les expériences et rechercher ensemble des solutions concrètes.

Des familles et individuels, accompagnés par des structures sociales et par le GABB Anjou se sont mis au défi de faire évoluer leur alimentation avec le « Défi Familles à alimentation positive ». Pour partager leurs expériences et trouver ensemble des solutions, des ateliers pratiques et des visites de fermes ont été organisés tout au long de l'année.

/// Des films positifs

Le « festival du film positif » à Gennes-Val de Loire, organisé par la Compagnie Eoliharpe, a présenté 12 films autour du thème « Habiter le territoire », en écho au renouvellement de la charte du Parc. Avec tendresse et humour, les films ont décliné des initiatives inventives pour se préparer aux transitions à venir.

Chiffres clés

207 classes

4 917 élèves

305 journées d'animations scolaires et habitants

582 personnes ont participé aux spectacles ou au festival

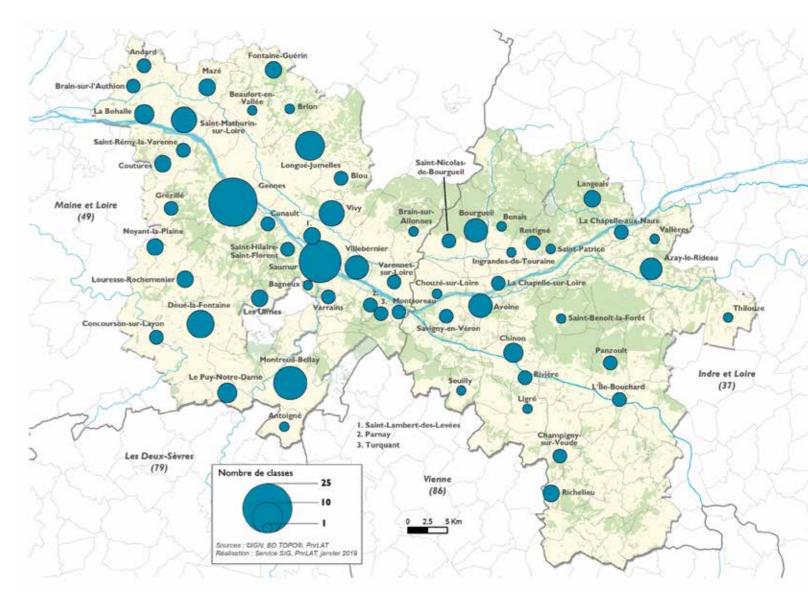
FINANCEMENT (fonctionnement) : Interventions scolaires : 68 738 €

Région Centre-Val de Loire : 30% Région Pays de la Loire : 63% Parc Loire-Anjou-Touraine : 7%

Animations auprès des habitants : 27 740 €

Région Centre-Val de Loire : 25% Région Pays de la Loire : 25% ADEME (COTEC)* : 50%

*Cette action a fait l'objet d'un financement de l'ADEME Pays de la Loire sur trois ans dans le cadre de son Contrat Territorial Energie Climat.



Carte de localisation des classes

/// La forêt, thématique de la Maison du Parc et organisation d'un concours photo

/// La forêt, un patrimoine à s'approprier !

La forêt constitue une part importante du territoire du Parc (28%) et reste pourtant méconnue. Elle a été choisie comme thème central pour l'année 2018. Propre à toucher un large public par son caractère universel, elle permet également une approche sensorielle intéressante.

En médiation, les spécificités de la forêt ont été abordées : l'écosystème, l'espace de loisirs, les ressources et la dimension économique, la dimension sensible et artistique.

/// Une création unique en son genre

De mars à novembre, trois expositions ont été programmées à la Maison du Parc. La 1^{ère}, louée à la « Maison de la Forêt » de Montargis, permettait de découvrir ce milieu à travers des expériences et des manipulations.

La 2ème a pris la forme d'une création plastique contemporaine originale : « Dans les bras de la forêt », œuvre créée par Lucie Lom, a offert au public une immersion visuelle, olfactive et sonore autour d'un personnage géant. L'homme réalisé en branchages et végétaux de la forêt de Brain-sur-Allonnes disposait d'une cachette intérieure très prisée par les enfants.

Dix animations, deux conférences, des ateliers et deux sorties avec des professionnels forestiers sur le territoire ont complété le programme de l'année.



Animation « Petits mobiliers de jardin »

/// Le concours photo « Au cœur de la forêt »

La 2ème édition du concours amateur autour du thème forestier a distingué trois lauréats et un centre de loisirs. Leurs clichés ont rejoint ceux de Louis-Marie Préau, photographe animalier et parrain du concours pour la 3ème exposition de l'année, installée dans les jardins de la Maison du Parc. Une sortie photo a été organisée en forêt à Fontevraud pour s'exercer à la prise de vue de paysages.

Chiffres clés

18 371 visiteurs à la Maison du Parc62 participants au concours photo235 participants aux animations

ANIMATION DE LA MAISON DU PARC FINANCEMENT :

Investissement : 34 339 € HT Région Pays de la Loire : 80% Parc Loire-Anjou-Touraine : 20%

Fonctionnement : 32 104 €
Région Pays de la Loire : 40%
Région Centre-Val de Loire : 20%
Parc Loire-Anjou-Touraine : 40%



Installation « Dans les bras de la forêt » à la Maison du Parc

/// Travaux et aménagement

La Maison du Parc possède un jardin accessible gratuitement tout au long de l'année. Il accueille des animations estivales proposées par l'équipe de médiation, des expositions en plein air et permet aux visiteurs de flâner, se relaxer, pique-niquer. Son entretien est réalisé suivant les principes de la gestion différenciée.

En 2017, une passerelle accessible aux personnes à mobilité réduite a été installée entre un jardin communal et la Maison du Parc au-dessus de l'Arceau. Les habitants et touristes peuvent maintenant relier rapidement le parking de l'Arceau (situé au sud du bourg) et les bords de Loire. Cette liaison douce permet de désengorger le stationnement près du fleuve tout en valorisant l'église et le cours d'eau. La pose de cette passerelle a été l'occasion d'aménager les parterres autour de la Maison du Parc, projet qui n'avait pas été concrétisé depuis la création du site, en 2008.

En 2018, les abords de l'Arceau ont été sécurisés. Les anciennes fascines, usées par les années, ont été remplacées. De même, une clôture solide a été installée à proximité du cours d'eau. Enfin, un accès aux berges a été réalisé afin de faciliter leur entretien.

FINANCEMENT (investissement) : 34 191 € HT Travaux et aménagement

Région Centre-Val de Loire : 41% Région Pays de la Loire : 42% Parc Loire-Anjou-Touraine : 17%



Aménagement d'un cheminement



Création d'une passerelle au-dessus de l'Arceau

Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines

/// 5e fête du Parc « la forêt, des racines à la cime »

Depuis 2010, le Parc organise tous les deux ans la FETE DU PARC en lien avec sa thématique annuelle. Elle vise une approche du thème tout public et participative. Le Parc organise en alternance l'événement en Indre-et-Loire et en Maine-et-Loire.

La fête a été organisée le dimanche 23 septembre 2018 de 10h à 18h à Saint-Benoit-la-Forêt, sur l'Espace naturel sensible de la Pomardière à l'attention d'un public familial. Le Parc s'est entouré d'associations locales, de professionnels du bois pour proposer des ateliers spécifiques autour de la forêt. L'événement s'est enrichi de créations et spectacles pour faire rêver les spectateurs. Quatre associations ont rejoint la fête et proposaient des ateliers, jeux et animations autour de leur projet associatif.

Le Parc défend l'organisation d'un événement éco-responsable. Il met en place toilettes sèches, réduction et tri des déchets, incitation au covoiturage, restauration et buvette à base de produits locaux...

Des partenaires et prestataires ont été mobilisés pour assurer des animations auprès de publics spécifiques :

- En amont, le Parc a associé l'hôpital de jour de Chinon et le service psychiatrique à l'événement. Un atelier land'art a été proposé à une dizaine de patients. L'école de Saint-Benoitla-Forêt a également bénéficié d'un atelier land'art encadré par le CPIE.
- La veille, une sortie nocturne consacrée au brame du cerf, a été organisée par la LPO à Saint-Benoit-la-Forêt.
- Le matin, les Vadrouilleurs en Chinonais ont encadré 54 personnes pour une randonnée autour du village.



Spectacle « Le petit peuple de la forêt »

Pour la préparation, l'équipe s'est appuyée sur un groupe de travail constitué d'élus de la commune de Saint-Benoit-la-Forêt, d'un membre du bureau du Parc ainsi que de plusieurs acteurs économiques et associatifs.

Le Parc a mis en place un partenariat avec le Parc Saint-Benoit Aventure : des entrées ont été offertes au public pendant la journée. Le temps pluvieux et venteux a freiné la fréquentation : 1300 visiteurs sont venus, en provenance pour la majorité d'Indreet-Loire.

Chiffres clés

1 300 visiteurs sur 1 journée

25 animations encadrées par 22 intervenants locaux

1 atelier land'art réalisé avec l'Hôpital de Saint-Benoît-la-Forêt

FINANCEMENT (fonctionnement): 32 940 €
Région Pays de la Loire: 50%
Région Centre-Val de Loire: 34%
Parc Loire-Anjou-Touraine: 16%



Des ateliers pour les familles



//// L'ÉQUIPE DU PARC ////

/// Equipe du Parc en 2018



Pascal QUENIOT Directeur



Djimmy LORIMIER Entretien et maintenance



Théodore DUBOS Révision de la charte



Michel MATTEI

Chef du service
Urbanisme





Florence BUSNOT-RICHARD Energie- Climat



Sylvie NICOLAS Éco-développement et intercommunalité



Wilfrid COMBADIERE Agriculture et forêt



Sébastien BODIN Éco-construction et énergie

Tourisme et médiation des patrimoines



Virginie BELHANAFI Chef de service Tourisme et loisirs



Emmanuelle CREPEAU Éducation au territoire



Christèle BULOT Développement culturel Responsable de la Maison du Parc



Sarah KASBY Accueil Maison du Parc Centre de ressources



Fabienne CAUTY Accueil Maison du Parc Gestion de la boutique



Camille DEPLAIX Équipements touristiques, PAO et événementiels



Catherine ALLEREAU
Communication



Vincent BENOIST Système d'information Géographique

Service administration générale



Cindy MANNESSIER

Chef du service

Administration et finances



Laurence PIQUIER
Secrétariat de direction



Irène BERTHELOT Responsable Comptabilité et ressources humaines



Elodie BASSET Accueil/Secrétariat



Nathalie JUBERT Comptabilité et ressources humaines



Cindy VENNEVIER Accueil/Secrétariat

Biodiversité et paysages



Guillaume DELAUNAY
Chef de service
Patrimoine naturel



Bastien MARTIN
Patrimoine naturel



Olivier RIQUET Patrimoine naturel NATURA 2000 (37)



Jennifer PICHONNEAU
Contrat nature



Lucile STANICKA Patrimoine naturel NATURA 2000 (49)



Mathis PRIOUL Amphibien exotique



Mélanie CHOLLET Paysage



Arnaud COCHARD Phytosociologie

Accueil des stagiaires en 2018

Par son territoire, ses enjeux et ses missions Le Parc est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants et les jeunes sortant des études. En accueillant régulièrement des stagiaires et des volontaires en service civique au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire. Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les jeunes participent activement à la mise en œuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

Biodiversité et paysages

Marie-Ange MARCHAL (1 mois et ½) Participation à la création du guide des plantations - Université d'Angers Licence 2 Biologie des organismes et des populations

Romain SAROUILLE (6 mois) Contribution à l'amélioration des connaissances du site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » - Master 2 Gestion et Conservation de la Biodiversité - Université de Brest Occidentale

Paul WILLAIME (6 mois) Révision de la Trame Verte et Bleue et de la stratégie paysagère du Parc Loire-Anjou-Touraine - Master 2 aménagement et collectivités territoriales - Université Rennes 2

Communication

Alicia DEBOOM (6 mois) Appui à l'organisation de la Fête du Parc et supports de communication - Licence pro Valorisation des produits et des espaces montagnards - Université Savoie Mont Blanc

SIG

Thomas BARNABÉ (6 mois) Observatoire du territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - Master Sciences Géomatiques en environnement et Aménagement - Université Toulouse Jean Jaurès/ENSAT

Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU Tel: 02 41 53 66 00 - Fax: 02 41 53 66 09 Courriel: info@parc-loire-anjou-touraine.fr Internet: www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU

Tel: 02 41 38 38 88

Courriel: maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet: www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR LAT - Impression : Imprimerie Loire Impression. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales.

Crédit photos: Catherine ROMAND, Christine VINCENT, Christophe SALIN, David DARRAULT, Ecomusée du Véron, Jérôme PARESSANT, KREAZIM, Louis-Marie PREAU, Patrick BOYER, PNR LAT (Catherine Allereau, Sébastien BODIN, Arnaud COCHARD, Camille DEPLAIX, Michel MATTEI, Sylvie NICOLAS, Jennifer PICHONNEAU, Mathis PRIOUL, Olivier RIQUET, Lucile STANICKA), Romain PROVOST.







